

Patrick Odier : «En Suisse, le secret bancaire reste garanti»

Propos recueillis à Genève par Carole Papazian
16/06/2009 | Mise à jour : 08:41 | [Ajouter à ma sélection](#)



Selon Patrick Odier, «la coopération se renforce entre les États afin de réduire la fraude fiscale.» DR.

INTERVIEW - Patrick Odier, associé gérant de la banque suisse Lombard Odier, explique comment les établissements helvétiques coopéreront avec le fisc français.

LE FIGARO. - La France et la Suisse ont signé vendredi une convention fiscale, qui engage votre pays à répondre aux demandes du fisc français. Est-ce la fin du secret bancaire ?

Patrick ODIER. - La coopération se renforce entre les États afin de réduire la fraude fiscale. La nouvelle convention fiscale avec la France nous amènera à répondre aux demandes de renseignements du fisc français envers des contribuables sur lesquels pèsent des soupçons fondés. Cet accord ne signe pas pour autant la fin du secret bancaire.

Pourquoi ?

Pour demander des renseignements, le fisc français devra fournir des indices fondés et documentés, mentionner le nom du client et celui de la banque. Il n'y aura aucun contact direct entre une banque suisse et le fisc français, c'est l'administration suisse qui jugera de la recevabilité de la requête. Les banquiers ne répondront pas à des demandes globales, portant par exemple sur tous les

citoyens d'une ville, ou encore à des demandes nominatives non suffisamment justifiées. Il ne suffira pas de fournir un nom, une adresse, une indication des renseignements demandés et une période visée.

Ces limites sont-elles le gage de survie de la gestion de fortune suisse ?

Il existe en Suisse un rapport de confiance entre citoyens et État, qui fait partie de notre code génétique. Les lois fiscales sont soumises au référendum et le secret bancaire, qui est un secret professionnel au même titre que celui du médecin ou de l'avocat, est constitutif de ce que nous sommes. C'est ce que recherchent ceux qui nous confient des capitaux, une partie d'entre eux protègent leurs avoirs non du fisc local, mais de la confiscation pour des raisons politiques, religieuses ou de sécurité personnelle. C'est la source du secret bancaire et nous continuerons à tout faire pour protéger la sphère privée.

La délocalisation possible de certaines fortunes, notamment à Singapour, vous inquiète-t-elle ?

Non, il est illusoire de prédire des exodes, d'autant que les places asiatiques aussi sont engagées dans un mouvement de transparence accrue. Il n'y a pas eu de transferts massifs de Suisse vers Singapour. Bien au contraire, nous avons enregistré plus d'apports de capitaux que de retraits depuis le début de l'année, tant chez Lombard Odier qu'en Suisse, et ce n'est pas un hasard. Cela s'explique par le fait que le système bancaire suisse, à l'exception d'UBS, a très bien résisté à la crise et qu'il a su protéger les avoirs de ses déposants. Les mouvements de capitaux ont été davantage liés aux effets de la crise financière qu'à la nouvelle donne fiscale. Les fortunes nouvelles d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine font partie des nouveaux clients des banques suisses. Chez Lombard Odier, les actifs sous gestion s'élèvent à 130 milliards de francs suisses et nous visons une augmentation de capitaux équivalente à celle de l'an dernier, soit entre 5 et 10 % de nos avoirs gérés.

L'accueil privilégié de grandes fortunes qui négocient des forfaits fiscaux suscite des jalousies de la part des Suisses, parfois plus imposés que certains délocalisés.

Ces forfaits sont fixés en fonction de train de vie (loyers notamment) et sont accordés par certains cantons, dont celui de Genève. Ils sont réservés aux personnes fortunées qui s'installent en Suisse et renoncent à y exercer toute activité lucrative. Il est vrai que certains ont été fixés à un niveau trop peu élevé par rapport au taux d'imposition en Suisse, qui peut atteindre 60 % si on ajoute tous les impôts. À l'avenir, il faudra adapter les forfaits et mieux les équilibrer. La Suisse veut continuer à en proposer mais sans créer de situations inéquitables.

Avez-vous pris de nouvelles mesures pour vous protéger de l'«espionnage fiscal» ?

J'espère que toutes les banques du monde ont réfléchi à ce que ça voulait dire de voir un gouvernement (le gouvernement allemand au Lichtenstein; NDLR) payer un espion à l'intérieur d'une banque pour faire de la délation. Cette pratique est inacceptable et contraire à notre ordre juridique. Le risque existe toutefois et nous sommes particulièrement vigilants afin de l'exclure.

Le système financier a-t-il recouvré la santé ?

Certaines banques américaines ont pu rembourser les aides qu'elles ont reçues. C'est une bonne nouvelle, le signe que le système financier se stabilise, même s'il faudra deux ou trois trimestres continus de résultats positifs des banques pour être certain d'être sur la bonne voie.














Quels conseils donner aux investisseurs face à des marchés volatils et difficiles à lire ?

La gestion de fortune est en train de se redessiner pour aller vers plus de prudence, de transparence, de simplicité et d'écoute. Notre vocation est de préserver le capital de nos clients. Il faut éviter les instruments trop compliqués, mal maîtrisés, que la cupidité avait fait naître. Chez Lombard Odier, nous avons toujours évité les produits complexes que nous ne comprenions pas et nous venons de revoir notre gamme de fonds alternatifs afin de la simplifier encore. Aujourd'hui, les investisseurs doivent rester prudents. Les actifs disponibles à très court terme doivent représenter 20 à 25 % des portefeuilles, même s'ils rapportent peu. Les actions pèseront un autre quart des portefeuilles. Le rebond récent des marchés s'explique en partie par le fait que les investisseurs institutionnels « courent » après les indices et réinvestissent pour ne pas être en retard. Mais il n'y a pas de réel regain de confiance. Le reste du portefeuille est investi en obligations surtout d'entreprises et fait une place à l'or physique qui profitera de toute tension géopolitique. Dans les années qui viennent, il ne sera plus possible d'avoir un portefeuille financier et d'attendre qu'il se valorise. La volatilité va durer, les hausses et les baisses alterneront sur les marchés financiers et il faudra gérer plus activement pour gagner de l'argent que les marchés soient haussiers ou non.

LIRE AUSSI

» [Plus de secret bancaire entre la Suisse et la France](#)

» [DOSSIER - Paradis fiscaux : le secret bancaire mis à mal](#)

Imprimer 	Partager      
Envoyer 	S'abonner     

LE FIGARO · fr